

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 11 juillet 2014
(convocation du 1 juillet 2014)

Aujourd'hui Vendredi Onze Juillet Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, Mme FRONZES Magali, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, M. LAMaison Serge, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BOST Christine à Mme. KISS Andréa
M. PUJOL Patrick à M. LABARDIN Michel
Mme. AJON Emmanuelle à M. FELTESSE Vincent
M. AOUIZERATE Erick à M. BOUTEYRE Jacques
M. BONNIN Jean-Jacques à M. CAZABONNE Alain
Mme. BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. ANZIANI Alain
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan
M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien
Mme DELATTRE Nathalie à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 40
M. FLORIAN Nicolas à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11 h 30
M. FRAILE MARTIN Philippe à M. FETOUH Marik

Mme FRONZES Magali à M. DUPRAT Christophe à partir de 11 h 15
M. GARRIGUES Guillaume à Mme. CHABBAT Chantal
Mme. LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques
Mme. LAPLACE Frédérique à M. RAUTUREAU Benoit
Mme. LOUNICI Zeineb à M. MARTIN Eric
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à M. JUNCA Bernard à partir de 10 h 15
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme. BREZILLON Anne
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT à partir 10 h 40
Mme. PIAZZA Arielle à M. LOTHaire Pierre
M. POIGNONEC Michel à Mme. THIEBAULT Gladys
Mme TOUTON Elizabeth à Mme CALMELS Virginie
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin à partir de 11 h 30

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy, Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

**C.C.I.B - Organisation de la convention "Invest in Photonics" à Bordeaux 09 au
10 octobre 2014 - Subvention de la Communauté urbaine - Convention -
Décision - Autorisation**

Monsieur RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux (CCI de Bordeaux), le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et le Pôle de compétitivité Route des Lasers (ALPhA) ambitionnent d'organiser la 4^{ème} édition de la convention Invest in Photonics du 9 au 10 octobre 2014, à Bordeaux.

Invest in Photonics est la seule convention d'affaires européenne dédiée aux investissements majeurs dans les marchés applicatifs de la photonique. C'est un événement bisannuel où se rencontrent investisseurs et porteurs de projets innovants. Cette convention d'affaires internationale de deux jours rassemble les investisseurs et starts-up afin d'accompagner ces dernières dans leurs développements notamment à travers la levée de fonds. Ceci s'inscrit pleinement dans la volonté de l'Europe de stimuler le développement et la compétitivité des marchés de la photonique qui a été qualifiée comme l'une des 6 technologies d'avenir retenue par la Commission européenne dans son programme Horizon 2020. De plus, s'attacher aux problématiques de financement des PME constitue un second écho aux préoccupations actuelles de la Commission Européenne, de l'État et des collectivités territoriales dans le cadre de leurs actions pour la compétitivité des entreprises.

Les 3 premières éditions (2008, 2010 et 2012) d'Invest In Photonics ont ancré durablement Bordeaux et sa région dans le monde du développement et du financement de la photonique nationale et européenne. C'est un événement très attendu par la communauté d'investisseurs.

L'organisation de cette manifestation :

La CCI de Bordeaux qui organise cet événement, associe étroitement le CEA, les collectivités (Conseil Régional, CUB, Mairie de Bordeaux) mais aussi les professionnels (pôle de compétitivité Alpha).

Le Comité d'organisation s'appuie sur un comité de programme international chargé de définir les thématiques et les orateurs de la convention d'une part et, d'autre part de choisir parmi les entreprises sélectionnées celles qui exposeront leur projet devant des capitaux-risqueurs.

Le Comité d'organisation sollicitera les clusters européens de la photonique ainsi que les membres du Comité de programme pour assurer le recrutement des entreprises candidates à « l'elevator-

pitch » et utilisera les réseaux professionnels établis depuis 2008 pour le recrutement des investisseurs en capital.

Le déroulement de la manifestation:

Organisée sur 2 jours, Invest in Photonics centralise les opportunités d'investissements stratégiques en facilitant la rencontre d'investisseurs institutionnels et de capitaux-risqueurs avec les experts mondiaux du secteur (entrepreneurs, experts de l'industrie et analystes). Les sociétés émergentes en recherche de fonds peuvent ainsi rencontrer des investisseurs internationaux et des partenaires potentiels afin de favoriser le développement de leur entreprise. Des conférenciers reconnus, travaillant pour des entreprises leaders du secteur, interviendront à l'occasion de tables rondes. Ces tables rondes seront un moment privilégié pour aborder les tendances de ces marchés et permettront aux intervenants d'échanger avec le public sur les enjeux de la photonique.

Afin de répondre aux attentes des entreprises et du monde du financement en capital, la convention Invest in Photonics comprendra 3 temps forts répartis sur les 2 jours :

- « Business Time » : espaces de rencontres entre PME en recherche de fonds et investisseurs en capital avec un « elevator-pitch » pour une vingtaine d'entreprises européennes sélectionnées préalablement ;
- « Market Time » : conférences plénières par des leaders d'opinion permettant d'accéder aux informations relatives aux différents marchés de la photonique ; ces conférences sont ouvertes à tous les participants (investisseurs, entreprises, collectivités territoriales, etc...) ;
- « Innovation Time » : une exposition/démonstration des produits issus de la photonique afin d'assurer la vulgarisation de cette technologie.

Les objectifs à atteindre :

Les objectifs principaux de cette manifestation sont :

- de faciliter la rencontre entre les entrepreneurs et décisionnaires de la photonique avec les investisseurs et analystes marchés concernés par tous les secteurs applicatifs tels que l'énergie, l'environnement, les télécommunications, la santé, les applications industrielles, l'instrumentalisation scientifique, etc.
- et d'aborder les enjeux économiques face aux enjeux industriels de la photonique.

Aujourd'hui près de 85 M € ont été levés par les entreprises émergentes de la photonique européenne après les 3 premières éditions d'Invest In Photonics faisant de Bordeaux une place de financement qui tend à être de plus en plus reconnue.

Par ailleurs, la convention apparaît aujourd'hui dans la feuille de route V3.0 du Pôle de compétitivité ALPHA Route des Lasers dans la partie « Marketing du territoire et du pôle », et donc dans sa stratégie de développement de la filière photonique en Aquitaine.

En abordant les enjeux économique face aux enjeux industriels de la photonique, la convention ambitionne de réunir un auditoire de 200 personnes (chefs d'entreprise, des décisionnaires de start-up et d'entreprises plus établies, des investisseurs immobiliers institutionnels, des capitaux-risqueurs, des business-angels, des analystes marchés).

Le financement de la manifestation :

Le financement de cette manifestation s'appuie sur de multiples partenaires institutionnels, dont la participation budgétaire est estimée au total à près de 33 % du budget de cette quatrième édition tandis que les contributions privées représentent, quant à elles, environ 21 %. Le reste du budget de la manifestation étant pris en charge par la CCIB (36 %) et le CEA (10 %).

La réalisation de cette quatrième édition d'Invest In Photonics nécessite un budget global de 332 500 € H.T. La Cub a été sollicitée à hauteur de 25 000 €.

La Cub est partenaire depuis sa première édition d'Invest in Photonics. Cette participation de notre Établissement public s'est traduite par le versement d'une subvention lors de chacune des éditions (2008, 2010 et 2012) à hauteur de 25 000 €. Cette opération de subventionnement pour l'édition de 2014 est prévue au budget principal de l'exercice 2014 de la Communauté urbaine.

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
<u>Personnel</u>	60 000,00	<u>Contribution CCI</u>	120 000,00
<u>Frais de mission</u> (collaborateurs CCIB)	7 000,00	<u>Bordeaux</u>	33 000,00
<u>Charges externes</u>	25 000,00	<u>Contribution CEA</u>	75 000,00
Outils de communication	49 850,00	<u>Contributions</u> <u>Institutionnelles</u>	25 000,00
Appel à candidatures (lot n° 2)	34 200,00	- Région Aquitaine	9 000,00
Relation presse (lot n° 3)	21 310,00	- Cub	70 500,00
Location Lieu	14 307,00	- Mairie de Bordeaux	
Frais de bouche	22 500,00	<u>Contributions privées</u>	
Dîner de Gala	35 250,00		
Logistique	35 230,00		
Frais de déplacement	27 853,00		
<u>TVA non récupérée</u>			
TOTAL	332 500,00	TOTAL	332 500,00

Intérêt et retombées pour La Cub :

Le choix de la Communauté urbaine de Bordeaux de poursuivre son partenariat avec les organisateurs d'Invest In Photonics s'inscrit de façon cohérente avec les orientations retenues dans le Schémas Métropolitain de Développement Économique (SMDE).

Cette convention participe en effet au renforcement de l'identité d'une métropole créative faisant de l'innovation et de la haute technologie ses moteurs de croissance au travers :

- d'un portage de la convention en lien avec le grand projet d'innovation Route des Lasers, co-organisateur de la manifestation « Invest In Photonics » est à ce titre inscrit à la feuille de route du pôle,
- d'un renforcement du développement de l'économie locale. En effet, l'association ALPHA qui organise la gouvernance du pôle Route des Lasers estime que le marché de la photonique offre des perspectives de croissance économique et d'emplois,
- d'une mise en valeur de l'équipement de recherche lié au Laser Mégajoule,
- d'une rencontre privilégiée pour la communauté de chercheurs de notre Campus avec les homologues afin notamment d'identifier les opportunités de projets et de business,
- du développement des investisseurs dans les PME de la photonique.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le SMDE (Schéma Métropolitain de Développement Economique) adopté par délibération du Conseil communautaire du 25 mars 2011,

VU le Règlement d'Intervention de la Communauté urbaine de Bordeaux adopté le 25 mai 2012 relatif aux aides à l'organisation des manifestations,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la participation de La Cub à l'événement « Invest In Photonics » renforce la visibilité économique de notre métropole et participe à sa reconnaissance en tant que place majeure de la photonique à l'échelle nationale, européenne et internationale,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 25 000 € à la CCI de Bordeaux pour l'organisation de la quatrième convention « Invest In Photonics » à Bordeaux,

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président, à signer la convention ci-annexée, destinée à régler les modalités de versement de la subvention communautaire,

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, article 6574, chapitre 65, fonction 90, CDR BD00 et n°opération 05P098O003.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Le groupe des élus Communistes et Apparentés vote contre et Mme WALRYCK ne participe pas au vote
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 juillet 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 JUILLET 2014**

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2014

M. JOSY REIFFERS